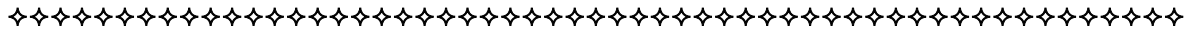




Compte-rendu de la 105^e réunion publique tenue le mercredi 12 janvier 2011,

de 19h00 à 20h45, au bureau du District scolaire, à Tracadie-Sheila



PRÉSENCES

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

Marcel Basque
Roger Boudreau
Line Collin
Julie Haché
Gilles Gagné
Jason Godin
Gilmond Larocque
Gérard Robichaud

ABSENCES

Annie Chiasson- Doiron
Philippe Duguay
Marc-Alphonse Leclair
Odette Robichaud

PERSONNEL DU DISTRICT 9

Claude Giroux, directeur général
Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation
Gina Benoit St-Pierre, dir. services adm. & financiers
Carole Raymond, directrice des ressources humaines

Absences

PUBLIC

(5) membres du public

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Le président, monsieur Gérard Robichaud, ouvre la réunion à 19h00, et souhaite une bonne année à tous. En ce début d'année, il rappelle aux conseillers et conseillères de continuer à mettre les enfants en premier plan, et de garder en vue que les décisions prises par le Conseil portent sur le bien-être des enfants. M. Robichaud explique le déroulement de la soirée et demande aux parents s'ils désirent une réponse rapidement, il serait bien de faire parvenir leurs questions 6 jours à l'avance. De cette façon, les réponses pourraient être données sur place et ne nécessiterait pas l'attente de 30 jours avant la prochaine réunion publique.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES ABSENCES

Huit (8) membres sont présents, quatre (4) conseillers(ère) ont motivé leur absence.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12-01-560 Proposé par Marcel Basque et dûment appuyé de Gilles Gagné, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 19h00
1. **Ouverture de la réunion**
 2. **Vérification du quorum et des absences**
 3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 4. **PRÉSENTATION – Pyramide d'intervention en lien avec les demandes de services aux élèves par madame Cindy Comeau, agente pédagogique, et Prestation des services intégrés par monsieur Denis Losier**
 5. **Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2010**
 6. **Questions découlant du procès-verbal du 9 décembre 2010**
 - 6.1 Parent de la région de Haut-Rivière-du-Portage – Arrêt d'autobus
 - 6.2 Parent de la région de Bas-Caraquet – Accessibilité au gymnase
 - 6.3 La conseillère Annie Chiasson-Doiron
 - 6.3.1 Aide aux parents-Devoirs à la maison
 - 6.3.2 Références des élèves respectées - Plans d'intervention, invitation aux parents
 - 6.4 Le conseiller Gilles Gagné – Utilisation de la salle multisensorielle
 - 6.5 Le conseiller Jason Godin - Système GPS – Rapport informatif
- PAUSE-SANTÉ*
7. **Correspondance**
 - 7.1 - Lettre du ministre – Examen des limites des sous-districts (Zonage)
 8. **Rapports**
 - 8.1 Rapport de la direction générale
 - 8.2 Rapport du président du CED
 - 8.3 Rapport financier – Proposition de réduction pour 2010-2011
 9. **POLITIQUES**
 - 9.1 - Révision et interprétation de la direction générale de la politique 3.3 – Budgétisation/Prévisions
 10. **Affaires nouvelles**

-
 11. **Informations diverses**

(Diverses publications parues au mois de décembre 2010 et début janvier 2011)
 12. **Questions des membres du Conseil d'éducation**
 13. **Parole au public**
 14. **Levée de la réunion**

4. PRÉSENTATION – Pyramide d'interventions en lien avec les demandes de services aux élèves

Madame Cindy Comeau, agente pédagogique aux services aux élèves, présente la pyramide d'intervention en lien avec le programme des services intégrés. La pyramide est un exercice pour permettre de faire l'inventaire des ressources disponibles et des interventions utilisées à l'école.

Le but premier, se doter d'une démarche d'intervention permettant d'intervenir le plus rapidement possible, de favoriser une approche préventive, d'outiller le personnel scolaire, de définir une démarche uniforme lors des références aux équipes de développement de l'enfance et de la jeunesse (DEJ) dans le cadre de la Prestation des services intégrés.

L'approche préconisée est basée sur les forces et les intérêts de l'élève; le mieux-être de l'élève et son sentiment d'appartenance dans l'école.

C'est une procédure à suivre par échelons qui comprend des techniques de prévention et d'intervention pour favoriser la réussite de tous les élèves. L'environnement, les compétences et l'autonomie font partie du cadre de la pyramide. La pyramide est divisée en 4 niveaux : 1^{er} niveau - essentiel, 80% des élèves se retrouvent à ce niveau, 2^e niveau - supplémentaire 10% des élèves s'y retrouvent, 3^e niveau, intensif 5 à 7 % des élèves s'y retrouvent et le 4^e niveau - cas complexes 1 à 3% d'élèves s'y retrouvent. Très peu d'élèves se retrouvent dans le 4^e niveau, ce sont des élèves ayant des problèmes complexes et qui sont placés dans des centres comme à Moncton, etc. pour recevoir d'autres genres de services.

Les flèches figurant sur le tableau entre les niveaux veulent dire qu'on peut avoir besoin d'intervenir auprès de certains élèves aux niveaux 2 ou 3, mais que ces élèves peuvent revenir au niveau 1.

Chaque enseignant va faire le portrait de sa classe. La pyramide permettra au personnel scolaire de faire le profil des élèves de son école. Nous aurons donc un portrait de classe, un portrait par niveaux, un portrait par écoles et un portrait global du district.

Madame Cindy demande à monsieur Denis Losier de présenter sa partie sur le programme « Prestation des services intégrés (PSI).

Monsieur Gérard Robichaud demande s'il y a des questions sur la présentation de madame Cindy.

Le conseiller Gilles Gagné demande si on a vraiment 1 à 3% de cas complexes dans notre district.

Madame Cindy répond que non, pas dans notre district, les pourcentages donnés représentent la norme. En faisant l'exercice, on saura exactement ce qu'on a au niveau du District aux quatre niveaux identifiés.

Monsieur Gérard Robichaud, président, dit qu'il a eu la chance de siéger au comité des réussites scolaires de la GACEF. Il demande à quel moment on va décider de faire autrement. Présentement, ça ne réussit pas. Il faut faire différemment. Pour 2011-2012, il faudrait avoir un projet pour faire différemment. De quelle manière peut-on donner justice à ces enfants? Le temps que ça prend pour qu'on puisse arriver à offrir des interventions, c'est inacceptable.

Madame Cindy répond que tout d'abord, il faut que l'élève se sente bien et accepté. C'est à la base de toute réussite. À la question à savoir s'il va y avoir un projet, je reviens à la présentation de la pyramide d'interventions en lien avec le programme « Prestation des services intégrés » au district 9. Monsieur Denis Losier va vous faire la présentation de ce projet. Avec l'arrivée des services intégrés, madame Cindy dit oser espérer que les interventions se feront plus tôt.

Monsieur Denis Losier se présente et présente son rôle comme coordonnateur régional du Programme « Prestation des services intégrés (PSI) ». Il dit faire l'intermédiaire entre les ministères impliqués, et entre les différents intervenants. C'est tout nouveau au niveau de la province. C'est un projet innovateur que le District 9 a la chance de vivre. Le temps prévu pour son implantation est de 2 ans. Le projet commence à prendre forme, et va devenir plus concret dans les mois à venir.

Actuellement, au Nouveau-Brunswick, les ressources publiques investies pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles sont inefficaces à cause de la fragmentation de la prestation des services. Bernard Richard, ombudsman et défenseur des enfants et de la jeunesse, a présenté le rapport Connexion et déconnexion à l'assemblée législative en janvier 2008. La structure proposée : 4 ministères sous un ministre, soit les ministères de l'Éducation, de la Santé mentale, de la Sécurité publique et du Développement Social. La réponse du gouvernement à l'ombudsman : le modèle PSI. La firme Morrisson et Associées a été embauchée pour effectuer une recherche avec le chercheur Bill Morrisson, et un rapport sur ce qui se fait de bien partout a été rédigé. Présentement, ce sont quatre (4) ministères indépendants. Nous sommes une région où il y a moins de cas complexes, et c'est un des critères pour lequel le District 9 a été choisi pour l'implantation de ce projet pilote.

Statistique alarmante : 30% de nos jeunes ont des problèmes de santé mentale. On doit changer nos pratiques pour changer nos résultats. Nous aurons un questionnaire de cas pour chaque situation. Plusieurs dossiers ouverts dans différents ministères, des listes d'attente, des délais prolongés pour l'accès aux différents services et l'aide à la famille après un diagnostic est inefficace. Voilà bien des raisons d'avoir un cadre PSI. Ça permettrait bien des dédoublements de dossiers.

La mission : favoriser la croissance et le développement positif des enfants et des jeunes, éviter qu'il leur arrive du mal et apaiser leurs souffrances.

L'impact des résultats, lorsque des plans d'intervention seront donnés à un élève, 4 ministères seront impliqués. En résumé, l'enfant est au centre et les 4 ministères sont autour et vient s'ajouter la pyramide d'interventions.

Denis présente le modèle PSI : Sources d'aiguillage, admissibilité régionale (dépistage et évaluation), aiguillage aux services de soutien et interventions appropriées, basées sur la gamme de services régionaux. Au primaire : service de prévention.

Pour chaque élève référé à l'équipe DEJ, il y a un gestionnaire de cas.

Le modèle PSI est approuvé par les 4 ministères.

2 sites d'implantation, le district scolaire 9 et le district scolaire anglophone 10.

Le budget pour l'implantation est approuvé depuis 2010 (gouvernement libéral).

Plusieurs groupes sont en action : comité des directeurs régionaux, comité des gestionnaires de programmes et superviseurs, équipe provinciale de la mise en œuvre.

Il sera alors possible d'établir un plan éducatif au reflet de nos écoles où elles se situent.

Conclusion : plus la société attend pour intervenir, plus il y a ralentissement dans le cycle de vie d'un enfant.

Le président demande s'il y a des questions.

Le conseiller Marcel Basque demande quand est prévue la mise en application du programme.

Monsieur Denis dit que ça implique beaucoup de changements. Présentement, il y a beaucoup de discussions qui sont tenues pour déterminer quel ministère est le mieux équipé pour prendre telle ou telle tâche. Ce qui est visé, c'est que d'ici mars ou avril, le modèle commencerait à fonctionner pour être en mesure en septembre prochain, de vivre le modèle, de l'expérimenter et le peaufiner. Il est voulu que ce soit fait de la façon la plus réfléchie possible.

La conseillère Line Collin demande sur quels critères ils se sont basés.

Monsieur Denis répond qu'ils se sont basés sur deux (2) des cinq (5) domaines du plan éducatif. Tout ceci va être précisé.

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 9 DÉCEMBRE 2010

12-01-561 Proposé par Marcel Basque et appuyé de Line Collin, il est résolu que le compte-rendu du 9 décembre 2010 soit adopté tel que présenté en ajoutant la présence de Carole Raymond.

Proposition adoptée à l'unanimité

6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2010

6.1 Réponse à M. Ferguson - Arrêt d'autobus

Madame Gina a rencontré Monsieur Ferguson immédiatement après la réunion, a pris les informations et, après vérification, a validé le résultat avec Monsieur Ferguson. Monsieur Ferguson a été informé que le District est conforme à la politique étant donné que l'enfant chez qui l'autobus arrête est plus jeune. Il n'est pas d'accord avec la décision qu'on ne peut lui accorder un arrêt chez lui, mais après vérification, nous avons deux (2) enfants du même niveau, et nous respectons le fait que l'enfant qui a déménagé avant le 30 septembre, date butoir, est plus jeune.

6.2 Réponse au parent de Bas-Caraquet - Accessibilité au gymnase de l'école L'Escale des Jeunes

Ce problème est réglé. Le contrat a été remis aux organisateurs.

6.3 Réponses à la conseillère Annie Chiasson-Doiron

6.3.1 Aide aux parents pour les devoirs à la maison. Le directeur de l'éducation a répondu à madame Chiasson à la réunion publique du 9 décembre dernier.

6.3.2 Références des élèves - Plans d'intervention - Invitation aux parents
Ce sont des recommandations et les parents prennent partie de la décision.

6.4 Réponse au conseiller Gilles Gagné - Utilisation de la salle multisensorielle

Une vérification a été faite et cette salle semble bien utilisée. Monsieur Giroux énumère des groupes pour lesquels la salle est réservée (Santé mentale et Centre de bénévolat - Interventions et activités pour enfants ayant des troubles d'apprentissage, autisme, asperger). Cette salle est de plus en plus ouverte à la communauté, et un calendrier de réservation devra être mis en place tellement cette salle est en demande.

Monsieur Gilles dit que ça répond très bien à sa question. Il avait entendu dire qu'une autre salle ouvrirait dans la Péninsule. Cette salle semble très bien utilisée, et ça explique le besoin d'une autre salle dans la Péninsule acadienne.

6.5 Réponse au conseiller Jason Godin - Système GPS

Madame Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers, répond au conseiller Godin que, pour l'instant, les autobus ne sont pas munis de GPS. Il serait toutefois possible, avec des systèmes efficaces, de répertorier les trajets des chauffeurs. Actuellement, la réponse est non, on ne le fait pas.

7. CORRESPONDANCE

7.1 Lettre du ministre - Examen des limites des sous-districts (Zonage)

Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de travail. Le président demande aux conseillers d'en faire une étude préparatoire.

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du directeur général, monsieur Claude Giroux, au 12 janvier 2011

- Déjeuner communautaire à l'école Terre-des-Jeunes le 8 décembre;
- Participation le 10 décembre à WAL - Activité Avenir Jeunesse;
- Rencontre à l'UMCS pour un cours relié à l'orientation scolaire, le 10 décembre;
- Comité de liaison avec le personnel enseignant du district, aussi le 10 décembre;
- Participation au bal régimentaire de la GRC, à Caraquet le 11 décembre;
- 14 décembre, rencontre pour le programme PSI à Miramichi, puis rencontre de travail du CED en soirée;
- Rencontre le 18 décembre au marché centre-ville de Tracadie-Sheila avec CED, directions d'écoles et président.es des CPAÉ (suivi à une première réunion sur les concertations qui se tiendront pour certaines écoles);
- 16 décembre, rencontre avec Roger Blanchard sur la possibilité d'offrir des activités de bénévolat dans des écoles;
- Rencontre avec le DG de la FJFNB le 22 décembre;
- Rencontre avec Claude Landry, député de Tracadie-Sheila, pour discuter de certains dossiers au niveau de l'éducation le 23 décembre;
- 5 janvier, rencontre avec Jean-Pierre Boudreau, responsable des installations du MÉNB pour le nouveau programme XWAVE - Gestion des infrastructures;
- Rencontre le 11 janvier avec tout le personnel des écoles Ola-Léger, Le Maillon et Léandre- LeGresley, pour donner suite au processus de concertation sur les écoles; et le 12 janvier même rencontre avec le personnel des écoles L'Amitié et La Villa des Amis;
- Visio-conférence le 12 janvier avec les sous-ministres et les DG sur certains dossiers en éducation;

Aucune question de la part des conseillers et conseillères.

8.2 Rapport du président du CED, monsieur Gérard Robichaud

Le rapport de Monsieur Robichaud est sur le portail et il invite les membres du Conseil à en prendre connaissance. Il dit avoir ajouté à son rapport les comptes-rendus des réunions auxquelles il a participé à titre d'information pour les conseillers et conseillères. Il rappelle qu'un des gros défis du conseil est au niveau des compressions budgétaires. Le plan quinquennal du Conseil n'est pas fait dans le but de fermer des écoles, mais bien en fonction de donner des services équitables à tous les enfants. Le Conseil a à définir le zonage des sous-districts, et rédiger les finalités de CED. Le président ajoute qu'étant donné que le Conseil est en mode de fonctionnement par politiques, il serait bien, comme conseil, de prendre le temps de réviser les politiques du CED régulièrement, ceci dans le but de les améliorer au besoin et/ou mettre à jour.

8.3 Rapport financier – Proposition de réduction pour 2010-2011

12-01-562 Proposé par Gilmond Larocque et appuyé de Gilles Gagné, il est résolu que la proposition de réduction totalisant 580 000\$ pour l'année scolaire 2010-2011 soit envoyée au MÉNB telle que présentée par madame Gina Benoit St-Pierre et dûment vérifiée par les conseillers et conseillères scolaires suite à un courriel reçu en date du 16 décembre 2010.

Proposition adoptée à l'unanimité

9. POLITIQUES

9.1 Politique 3.3 – Budgétisation/Prévisions

12-01-563 Proposé par Gilles Gagné et appuyé de Line Collin, il est résolu que l'interprétation de la politique 3.3 soit adoptée telle que présentée par la direction générale, monsieur Claude Giroux, à la réunion de travail du 14 décembre 2010.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune nouvelle chose à partager.

11. INFORMATIONS DIVERSES

Une copie de diverses publications au cours du mois dernier est remise aux membres à titre d'information.

12. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

12.1 Le conseiller Roger Boudreau dit avoir des préoccupations face aux coupures, et il espère que ce ne sont pas les enfants qui vont payer la note.

12.2 Le conseiller Marcel Basque dit avoir reçu des appels de parents concernés par la fermeture de l'école la Source. Il demande si l'école La Source est visée.

Monsieur Claude Giroux répond au conseiller Basque que c'est le plan du Conseil d'éducation, que ce sont les conseillers qui ont fait ce plan. Étant donné que le conseiller Basque fait partie des membres du conseil ayant élaboré ce plan, monsieur Giroux ajoute que le conseiller Basque devrait lui-même être en mesure de répondre aux parents que cette école n'est pas ciblée pour l'instant.

12.3 Le conseiller Gilmond est content de voir le projet IPOD implanté à l'école Sr-St-Alexandre.

12.4 Le président, monsieur Gérard Robichaud, rappelle aux membres des comités stratégiques écoles communautaires, inclusion scolaire, métiers et arts de remettre le rapport final de leur comité.

13. PAROLE AU PUBLIC

13.1 Un parent, Ola Benoit, souhaite une bonne année 2011 à tous. Il est content de voir que le Conseil consulte avant de restructurer les écoles. Il ajoute que les parents ont peut-être encore plus de pouvoir que le Conseil, et que s'il faut se regrouper comme parents pour arriver à avoir ce qu'on veut, ce sera fait. Il dit être conscient qu'il faut regrouper des écoles pour avoir de meilleurs services.

Il revient sur les mathématiques. Le problème se situe dans les niveaux plus bas. Lorsque les élèves arrivent en 9^e, ils ne sont pas prêts. C'est inquiétant. Il faut trouver où est le problème. Il a une fille en 9^e année en mathématiques, et elle rencontre les mêmes problèmes que sa fille aînée a rencontrés 2 ans passés. Ma fille a une moyenne de 62%, mais les élèves qui ne réussissent pas, on les place dans des cours adaptés, et il n'est pas possible d'aller à l'université avec des cours adaptés. Il termine en disant qu'il va lui faire plaisir d'envoyer ses questions à l'avance pour avoir ses réponses plus rapidement.

13.2 Une mère de l'école La Source dit avoir reçu une lettre pour les absences de son fils, même si la raison justifiait ses six (6) absences. Elle dit que l'école lui avait indiqué que c'était un ordre du District scolaire. La mère demande qui exige ce genre de lettre.

Monsieur Claude Giroux répond à la mère qu'une directive administrative du District scolaire existe sur l'assiduité. C'est important d'informer le parent lorsque l'élève atteint six (6) jours d'absence, 9 jours d'absence, etc. Le but de la directive est d'encourager l'assiduité et d'intervenir rapidement. Présentement la directive ne fait pas de distinction entre les absences justifiées et non justifiées. Il est important de comptabiliser les absences. Les enseignants sont tenus de le faire. La directive sera révisée.

La mère se dit frustrée de recevoir une telle lettre lorsque les absences sont justifiées et trouve déplorable qu'une telle lettre soit envoyée à d'autres parents surtout si leur enfant a à subir des traitements pour le cancer ou autres.

M. Giroux dit que la mère a raison, mais que présentement, les enseignants sont demandés de le faire, et il admet trouver correct que les enseignants appliquent cette directive comme demandé. Il rassure toutefois la mère que la directive va être révisée pour tenir compte des raisons et du niveau de l'élève. La directive est très appropriée pour le secondaire. Ce point sera discuté avec les directions d'école à leur prochaine réunion des directions.

13.3 Marc LeBouthillier - Stationnement de l'école La Ruche
Monsieur LeBouthillier dit ne pas avoir reçu de réponse.

Madame Gina Benoit St-Pierre dit avoir donné la réponse lors de la dernière réunion publique le 9 décembre dernier. Il y a actuellement 17 groupes élèves à l'école La Ruche, et il y a 61 espaces de stationnement. Ce n'est assurément pas suffisant lorsqu'il y a des spectacles ou autres activités à l'école puisque nos écoles ne sont pas construites pour la clientèle externe, mais pour le personnel. Présentement, il y a approximativement quarante (40) membres du personnel (plus le personnel de la cafétéria et de la garderie) qui ne sont pas tous là en même temps. C'est de l'information complémentaire que madame Gina donne ce soir.

Suite à la demande du conseiller Basque de vérifier le code d'urbanisme, madame Gina fait la lecture de l'information ressortie :

L'ARRÊTÉ DE ZONAGE DE TRACADIE-SHEILA : - nombre minimum d'emplacements de stationnement :

q) école et club de jeunes - un emplacement par classe ou local, et si l'école ou le local comporte un auditorium ou un lieu de rassemblement, un emplacement additionnel par 9 mètres carrés de superficie de l'auditorium ou du lieu de rassemblement.

M. LeBouthillier dit avoir mentionné que la façon dont se fait la circulation est dangereuse. Selon lui, le stationnement à l'école La Ruche est mal fait et très dangereux.

Le responsable des bâtiments, M. Kevin Arseneau, a discuté avec la direction de l'école pour revoir la circulation. Il n'y a pas de changements prévus, mais le dossier continue de se faire entre eux, entre la direction de l'école et le responsable des bâtiments. Gina demandera à Kevin Arseneau, responsable des bâtiments, de rejoindre M. LeBouthillier pour faire un suivi.

Madame Gina ajoute que pour l'instant, ce n'est pas ce que la province priorise. Et avec les coupures, le financement n'est pas là.

Le président dit qu'il faut être réaliste, et c'est certain que si les parents décident tous d'amener les enfants à l'école, ça amène un problème. Les autobus sont disponibles. Le fait que les parents conduisent leurs enfants à l'école même s'ils ont droit au transport scolaire cause ce problème.

13.4 Stéphane Arseneau - Concertations

Il dit être au courant que des rencontres ont eu lieu avec le personnel de certaines écoles. Il demande à quel temps une réponse sera donnée des parents face à ces plans.

M. Giroux répond que les membres du personnel des écoles ont été rencontrés. C'est uniquement de l'information qui leur a été transmise.

Monsieur Arseneau demande, s'il advenait qu'une école soit fermée en envoyant les élèves de cette école à une autre, si ça pouvait se faire pour septembre 2011.

Monsieur Giroux dit qu'il faut d'abord regarder aux ressources. Les critères sont les écoles de moins de 100 élèves. On ne peut pas faire toutes les écoles cette année. Le but des concertations est d'enclencher le processus ouvertement pour que les gens comprennent très bien ce qui se passe.

M. Giroux fait remarquer qu'un rapport remis par madame Gina Benoit St-Pierre démontrait une baisse de 1000 élèves sur 5 ans, ce qui représente également moins de 10 000 000\$ de financement.

13.5 Ola Benoit donne son opinion : des écoles de moins de 100 élèves avec des classes combinées, ça ne devrait pas exister.

C'est rassurant de l'entendre dire. Nous aurons peut-être de bonnes suggestions lors des rencontres de concertation, de dire M. Giroux.

13.6 Le conseiller Gagné demande combien de participants ont confirmé leur présence à la réunion de samedi prochain sur les finalités. Huit (8) membres ont confirmé leur présence.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

Marcel demande la levée de réunion à 20h45.